

**AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE  
TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE LE JEUDI, 28  
AVRIL À 19 h 30, AU 2175, CHEMIN DU FLEUVE, LÉVIS**

**-ORDRE DU JOUR-**

---

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12 avril 2016
4. Déplacement de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du mois de mai 2016
5. Renouvellement de contrat de Claude Boucher à titre de chargé de projet sur une base contractuelle au service de la planification et du développement de la Société de transport de Lévis (STLévis)
6. Octroi du contrat pour la construction de dalles de béton et d'asphalte requises pour l'implantation d'abribus
7. Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services de remorquage d'autobus urbains de la Société de transport de Lévis
8. Participation de la Société de transport de Lévis aux événements festifs durant la période estivale 2016
9. Désignation de M. Jean-François Carrier à titre de personne désignée pour accueillir toute information relative à des actes contraires à une loi visant à contrer le trucage, le trafic d'influence ou la corruption dans tout processus d'appel d'offres de la Société de transport de Lévis
10. Affectation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés
11. Modification de concordance des règlements d'emprunt numéros 97 et 133

12. Modification d'échéance du règlement d'emprunt numéro 133
13. Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques pour le financement des règlements d'emprunt numéros 97 et 133
14. Prolongation du terme original de l'emprunt du règlement no 97
15. Dépôt de l'état des revenus et dépenses du 31 mars 2016
16. Dépôt des amendements budgétaires
17. Certificat des responsabilités statutaires
18. Comptes payables
19. Points divers
  - 19.1 - Recrutement d'un préposé au service occasionnel au service de l'entretien
  - 19.2 - Dépôt du rapport des dépassements de coûts autorisés
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée